

Ibrahim Kawkabani

LA PSEUDO-TRIBUNE D'ECHMOUN D'APRÈS UN TÉMOIGNAGE OCULAIRE

120

La « Pseudo-tribune chorélique » d'Echmoun, mise au jour en 1972, ne fait que susciter la curiosité des savants et étend à l'infini leur débat d'interprétation. Ce monument, comme l'avait bien prédit E. Will « *fera sans doute longtemps parler de lui à la fois à propos de sa destination, du sujet de son décor sculpté, de son style et de sa date...* »¹

Informé de la découverte fortuite de deux monuments sculptés au sanctuaire d'Echmoun², je me suis rendu, en ma qualité de chef de Service des fouilles, sur les lieux pour y rencontrer Ibrahim Sélim. Ce chef de chantier était en compagnie de trente ouvriers et ne savait que faire, face à cet heureux événement. J'ai averti tout de suite le Directeur de la fouille, M. Dunand, qui se trouvait alors à Byblos, et donné mes instructions aux ouvriers pour commencer d'une part à enlever l'amas de terre éboulé du côté nord/ouest de l'Esplanade de Magnificence et à dégager par la suite l'emplacement initial de ces deux monuments en marbre, dont le premier est renversé sur un de ses grands côtés, tandis que le second, qui est un trône dit d'Astarté, est chu tout près de celui-là.

Frappé par la présence, côte à côte, de ces deux

monuments, j'ai procédé à les mesurer³, et à constater que leurs dimensions concordaient tant bien que mal de sorte que le dit trône d'Astarté devrait être placé sur ce monolithe qui lui servait de base ou de podium, car outre la patine jaunâtre qui couvre les points de contact de leurs bords, chaque petit côté est doté d'un trou destiné à y planter un tenon de fixation.

Après avoir soumis mon rapport préliminaire au Directeur Général des Antiquités, alors Maurice Chéhab, l'informant de cette découverte, j'ai eu l'occasion d'en parler à E. Will qui tendait alors à prendre le premier monument, soit pour un autel cultuel à antes, soit pour « *un trône, car dans le sanctuaire d'Echmoun on en voit un toujours en place non loin de la tribune et au même niveau dans le sanctuaire identifié par M. Dunand comme celui d'Astarté précisément. Les fragments probables d'un autre de marbre, reconnaissables aux montants sculptés en forme de sphinx, ont été trouvés non loin de la tribune* »⁴. En revanche, M. Dunand considérait ce premier comme étant une « *tribune chorélique ou chorégraphique* », sans souffler un mot à propos du trône dit d'Astarté⁵. De toute façon, et à toute fin utile, je brosse le tableau suivant qui montre clairement les circonstances de cette découverte avec une description précise des lieux pour mieux comprendre l'iden-

1 E. Will, *Bulletin de correspondance hellénique* 100, 1976, pp. 565-574.

2 En réalité, ces deux monuments sculptés étaient mis au jour fortuitement à la suite d'un éboulement de terrain survenu après une journée de pluie diluvienne en mars 1972. M. Dunand n'a fait que remettre la « Pseudo-tribune » à sa place initiale, pour la transporter plus tard au Musée National de Beyrouth.

3 J'ai pu noter les dimensions de ces deux monuments comme suit:
- Podium : 213.5 x 125 cm.
- Trône : 165 x 135 cm.

4 E. Will, *ibid*, p. 570.

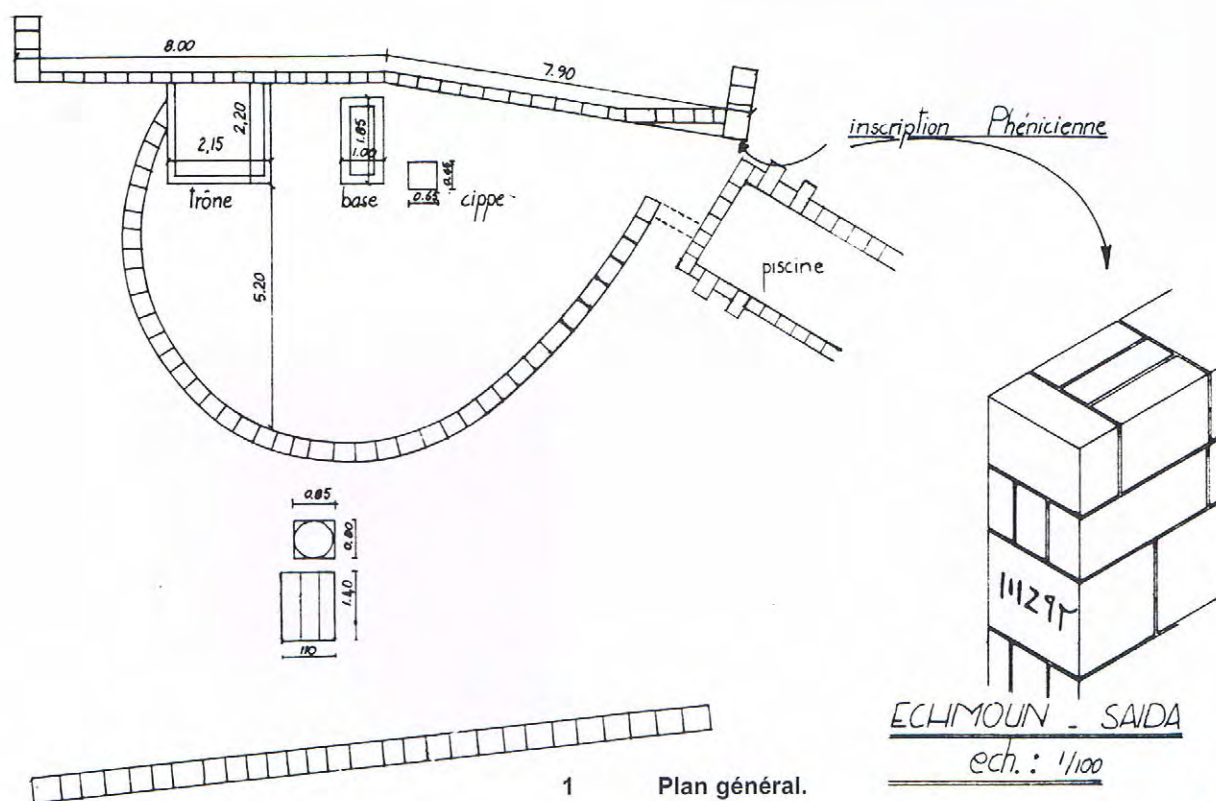
5 M. Dunand, « Le temple d'Echmoun à Sidon. Essai de chronologie » dans le *Bulletin du Musée de Beyrouth*, t. 26, 1973, p. 6-25.

tité de cette Pseudo-tribune.

Erigé au pied de l'Esplanade de Magnificence à l'angle sud/ouest, est un mur de soutènement formant avec l'intersection d'un second, orienté nord/ouest, un angle largement obtus. Chaque mur

est délimité à ses extrémités par une maçonnerie rendue en légère saillie et appareillée selon la technique typiquement hellénistique et on compte de haut en bas l'alternance de sept assises qui, représentées de face, sont formées consécutivement d'une pierre posée horizontalement sur une rangée inférieure constituée de trois pierres posées verticalement (voir plan et Fig. 1). Ces deux murs juxtaposés constituent deux sortes d'enclos distincts, abritant chacun, un trône de divinité qui leur donne un aspect de chapelle. A l'extrême

121



1 Plan général.



droite, la pierre, qui forme la troisième assise, est gravée soigneusement d'une inscription phénicienne bien conservée. Cette inscription de première importance n'a pas été révélée alors par M. Dunand, ni étudiée ensuite par les commentateurs (Fig. 2).



Le mur de la première chapelle, haut de 4.5 m et démantelé en partie, supporte au niveau supérieur trois petits bassins aménagés au côté septentrional de l'Esplanade. Devant ce mur, mais à l'extrême gauche, se dressait la fameuse Pseudo-tribune sur un piédestal formé de deux assises, tandis qu'au sud, elle est flanquée d'une dalle équarrie qui supportait un cippe pyramidal en marbre mouluré, délaissé in situ comme un insolite témoin (Fig. 3).



Le parterre de cette chapelle est dallé, mais on y

voit encore les fondations d'un ancien bassin marqué encore par une rangée des pierres dessinant un arc de cercle qui englobe la Pseudo-tribune et ses dépendances. S'agit-il initialement d'une sorte « *d'orchestra* » comme prétend M. Dunand, ou bien d'un bassin démantelé lors de la modification de cet enclos sacré? Cette supposition semble se confirmer, d'un côté par l'anfractuosité aménagée dans le mur du fond, et par le fait que ce bassin, quasi-circulaire, communiquait d'autre part à l'ouest avec un autre par un canal couvert (voir plan).

De plus, ce mur est buté à l'est par un autre dont les extrémités sont délimitées par deux maçonneries en légères saillies formant ainsi la deuxième chapelle. Il encastre en son milieu un siège rudimentaire appareillé d'une dalle horizontale et de deux pierres verticales formant les accoudoirs (Fig. 4). Face à cet ensemble se trouve, au milieu, un



socle équarri supportant à son tour une pierre cultuelle de forme cylindrique dont il ne reste qu'un fragment de tambour en marbre sculpté.

Il découle de cette description détaillée qu'on est initialement en présence d'une piscine quasi circulaire, à l'instar de multiples bassins qui parsèment les lieux dans le but de recueillir l'eau bénite nécessaire au rituel de la purification des pèlerins. Mais on ignore les raisons pour lesquelles ce bassin fut supplanté par ce genre de chapelle, après en avoir détruit toute la paroi supérieure, conservant seulement les assises qui sont à même du parterre. Cette chapelle, où la Pseudo-tribune devrait être placée,

fut-elle aquatique, à l'instar de la Grande Piscine d'Astarté?

Bien que cette hypothèse soit tentante, la configuration des lieux d'une part, et la forme architecturale de l'aire sacrée, ne l'étaient pas beaucoup d'autant plus que les deux

maçonneries, qui délimitent les extrémités, éloignent toute supposition de la sorte. Mais n'oublions pas que nous sommes à Echmoun en présence des eaux bénéfiques, et pouvons formuler l'hypothèse suivante: cet enclos sacré a dû supplanter le bassin circulaire, en substituant son eau dormante à l'eau qui s'infiltrait à travers l'anfractuosité aménagée dans le mur de fond. Cette eau, recueillie dans une rigole couverte, passe à travers plusieurs bassins avant de se déverser définitivement dans la Grande Piscine d'Astarté. A quelle date cet aménagement a eu lieu? La réponse est donnée par l'inscription phénicienne gravée sur un des blocs qui terminent, à droite, le mur de soutènement.

En effet, sur la pierre qui forme la troisième assise à partir d'en haut, on peut lire clairement sur le lit d'attente et de droite à gauche les termes phéniciens suivants: «ŞR 23» c'est à dire Tyr 23 (Fig.5). Le «Ş» est soigneusement gravé et ne pose aucune



octobre 126 av. J-C. "Inscriptions grecques et latines découvertes dans les fouilles de Tyr", *B.M.B.* t, XXIX, Paris 1977, p. 134.

difficulté de lecture. Il en est de même pour la lettre «R» dont la boucle est régulière et la barre verticale est suffisamment prolongée pour éviter toute confusion plausible avec la lettre «D» qui figure normalement dans le nom de Sidon, d'autant plus que la lettre «N» n'a aucune chance d'exister. Donc, l'idée qui fait penser à Sidon est à écarter radicalement. Mais pourquoi l'ère de Tyr est-elle gravée intentionnellement à l'intérieur de la partie sacrée du sanctuaire d'Echmoun, patron de Sidon ?

Devant ce fait étrange, toute réponse reste hypothétique, mais l'on sait que la Phénicie, après la mort d'Alexandre, fut tiraillée entre le flux des Séleucides et le reflux des Ptolémées jusqu'à l'effondrement complet des royaumes hellénistiques et l'avènement des romains en Orient. Profitant de cette conjoncture, Tyr, Sidon, Beyrouth et Byblos ont joui pour un laps de temps d'autonomie et chacune d'elles a pu frapper sa propre monnaie. Tyr fut la première à prendre cette initiative en octobre 126 av. J-C. ⁶ suivie par Sidon en l'an 111 et Beyrouth en 81. Il s'ensuit que:

- Ou bien Tyr, étant la plus puissante, la plus prospère et la plus influente, a pu imposer, d'une façon ou d'une autre, l'adoption de son ère à son entourage en s'étendant jusqu'à Sidon et ainsi cette Pseudo-tribune fut-elle commandée par des Sidoniens qui avaient adopté l'ère tyrienne.
- Ou bien cette chapelle supplantait, pour une raison ou pour une autre, la Grande Piscine d'Astarté, et sa "Pseudo-tribune" fut commandée

6 L'ère du peuple de Tyr commence pour les uns en 274/5 av. J-C. (A. Bouché-Leclercq, *Histoire des lagides*. T, I-IV, Paris 1903), par contre l'ère proprement dite de Tyr commence pour les autres entre 125 et 120. (voir E. J. Bickerman. *Chronology of the ancient World*, London, 1969; Ch. Seltman, *Greek coins*, London, 1965; G. K. Jenkins, Fribourg, 1972; Hill, *British Museum Coins, Phoenicia*. London, 1927. Mais tout récemment J-P. Rey-Coquais fait débiter l'ère hellénistique de Tyr en

par des Tyriens qui réservaient beaucoup de vénération au dieu Echmoun et à ses eaux miraculeuses! Car, s'il faut croire à ce que rapporte M. Szyner dans le *Dictionnaire des Mythologies* (p. 867), « *Ce Prince Saint fut connu également en dehors de Sidon,*

notamment à Tyr, à Chypre et dans le monde punique ». Quoi qu'il en soit, la lecture de la date ne prête à aucun doute, et la construction de cette aire sacrée est datée de 102/103 avant J.-C. d'après l'ère de Tyr. En outre, l'appareillage des murs de soutènement, notamment les deux maçonneries qui délimitent chaque extrémité, est typiquement hellénistique; on en a découvert des similaires à Kharayeb, au niveau datant de la fin du II^e siècle avant J.-C.⁷. Bien plus, le fameux trône dit d'Astarté, qui a été trouvé tout près de cette Pseudo-tribune, est daté généralement par les spécialistes de l'époque hellénistique⁸.

En visitant les lieux, E. Will hésitait entre la « Pseudo-Tribune » de M. Dunand d'un côté, et l'idée d'autel à antes de l'autre. Intrigué par le vide qui se trouve à l'intérieur de ce monument, avec la présence des deux personnages qui veillent de part et d'autre sur une entrée en guise de porte, il se demandait, et pour bien longtemps après, quelle était la destination de ce monument, bien qu'il reconnaisse par ailleurs que « *la tribune se trouve pratiquement collée contre un mur de terrassement plus ancien et plus élevé, cette hypothèse qu'il convenait de discuter en tout état*

de cause, n'est à retenir cependant que faute de mieux ».

1- DESTINATION

M. Dunand, comme on l'a cité ci-dessus, prend ce monument pour une « tribune-chorégique » en établissant un rapport entre elle et une sorte d'orchestre délimité par une rangée de pierres dessinant un arc de cercle⁹. E. Will, au contraire, y voit d'abord un siège, dont le dossier et les accoudoirs seraient de même hauteur, puis en suite un autel à antes. Il réfute l'idée de tribune, car son accès n'est pas du tout pratique, et dans un essai de bien saisir son emploi, il déclare plus tard que ce monument, doté d'une plate-bande ornée de grecque, manque de couronnement qui aurait été fixé par des tenons de fer attestés aux angles, et d'ajouter « *que le mot trône est venu tout naturellement sous notre plume...* », surtout que les trônes vides ou pleins, jouent un rôle certain dans les cultes phéniciens, et à Echmoun même où on en voit plusieurs, notamment celui d'Astarté qui occupe la grande piscine, et un second, qui se trouve dans la chapelle environnante, engagé dans la maçonnerie¹⁰.

Que l'idée de trône, avancée par E. Will, lui soit venue, soit tout naturellement, soit par réminiscence (car je lui ai longuement parlé de la découverte de deux monuments distincts qu'il faudrait associer ensemble), cette idée effleure partiellement la vérité, car effectivement cette pseudo-tribune ne remplissait que la fonction de

7 M. Chéhab, *B.M.B. t. X-XI*, 1951-1952, p. 8-9.

8 M. Delcor, Les trônes d'Astarté, *Atti del I Congresso internazionale di studi fenici e punici*, Roma, 1983, p. 777.

9 M. Dunand, *B.M.B. t. 26*, 1973, p. 17-20.

10 E. Will, *B.C.H.*, 100, 1976 p. 567-568.

11 E. Will, *Ibid.*, p. 565.

12 J. Charbonneaux, *La Grèce hellénistique*, coll. Univers de Formes, Paris 1975, p. 299-304.

13 M. Dunand, *Ibid.*

14 E. Will, *Syria*, t. LXII, 1985, p. 115-121.

« Podium » qui supportait le trône dit d'Astarté.

2- SA DATE

E. Will range ce monument à côté des fameux sarcophages de la nécropole royale de

Sidon en constituant un témoignage de l'hellénisation de la ville, ou du moins de la dynastie qui y règne au cours du IV^e siècle avant J.-C.¹¹. Mais la date qui marque à l'extrême droite, comme on vient de l'énoncer, le départ du mur de soutènement, ne présente aucun doute de lecture: il s'agit de l'an 23 de l'ère de Tyr; soit l'an 102/103 avant J.-C. Cette date est bien postérieure à celle de l'occupation de Sidon par Alexandre le grand en 332. av. J.-C.

D'autre part, s'il faut croire à la date avancée ci-dessus par E. Will, le mur de fond, auquel est adossée cette Pseudo-tribune, lui serait postérieur, thèse qui nous paraît invraisemblable car, ou bien le mur de fond et la Pseudo-tribune font corps ensemble et sont datables de la même époque, ou bien ce mur serait construit postérieurement, c'est-à-dire deux siècles plus tard, et en fonction de cette tribune qui fut commandée au préalable par des Tyriens. Cette dernière supposition est difficile à retenir, car il ne faut pas beaucoup se fier à l'étude stylistique et décorative de ce monument au détriment de l'appareillage typiquement hellénistique de cette aire sacrée. Jean Charbonneaux

dans son livre sur la sculpture hellénistique¹² dit explicitement que l'artiste de cette époque puise ses sujets dans le répertoire de la Grèce classique en imitant les scènes et les figures avec une grande liberté d'exécution et une fantaisie poussée qui touche parfois au maniérisme.

3- INTERPRETATION

Interprétant les deux scènes qui ornent ce « podium » - puisqu'il faut l'appeler ainsi dorénavant - M. Dunand reconnaît dans le registre inférieur un « chœur de danse »¹³. A son tour E. Will, hormis son article publié dans *BCH*, lui consacre un second pour traiter de ce « *problème redoutable d'interpretatio graeca* »¹⁴. Dans le premier article, l'auteur s'étonne qu'Echmoun, le maître de céans ne soit pas mentionné dans la liste énoncée par Dunand, et qu'Aphrodite n'y tienne qu'une place secondaire. Pour lui, il s'agit plutôt d'un tableau mythique commémorant « *l'entrée d'Apollon dans le grand sanctuaire Sidonien et son association au culte local* ». Cette entrée est solennelle certes, car elle s'effectue avec des danses et des chants sacrés sous les auspices de l'Assemblée des dieux.

Dans son second article mentionné ci-dessus, E. Will réfute la thèse de R. Stucky sur la signification de ce « Podium » et la qualifie d'originale¹⁵. Il reconnaît les difficultés d'interprétation dues aux relevés sommaires et aux maigres photos et documents de la fouille. Il fait une étude comparative entre les personnages de ce « Podium »

et ceux qui ornent respectivement le sarcophage dit d'Alexandre et celui des Pleureuses, en avançant comme date, l'an 330 avant J-C. qui correspond au règne d'Abdalymos, tout en signalant que ce monument fut fait dans des ateliers sidoniens

par des maîtres amenés de la Grèce même. En outre, il ajoute que l'imagerie de la Pseudo-tribune n'a rien de phénicien, ou du Panthéon phénicien, et écarte toute idée de syncrétisme entre Echmoun et Asclépios. Pour lui, il s'agit d'une assemblée des dieux, très grecque, accompagnée de chants et de danses sacrées en hommage à Apollon¹⁶, puis il conclut qu'il s'agit là, soit d'un autel à antes de type grec, soit d'un pyrée où on logeait dans la partie évidée un foyer pour préserver le marbre du feu. Quant à R. Stucky¹⁷ il voit dans ce podium, au contraire, un « *Naïskos votif* » qui fait l'objet d'un culte bien déterminé.

Quoi qu'il en soit, et pour mieux comprendre la signification de ce monument, il faudrait le replacer dans son contexte à la fois archéologique et historique:

On est à l'intérieur du sanctuaire d'Echmoun, dieu guérisseur des maladies infantiles et dermiques au dire de M. Dunand, et la présence de l'eau bénéfique y est primordiale et nécessaire aux ablutions, d'où cette multiplicité des bassins communicants implantés au pied de l'Esplanade de Magnificence, notamment après l'éclipse de l'em-

pire perse et lors de l'avènement de l'hellénisme en Phénicie.

Il s'ensuit que ce fameux monument servait comme « Podium » pour supporter le trône qui a été mis à l'écart par le fouilleur pour des raisons qu'on ignore complètement. Ce « Podium », évidé, ne jouait-il pas le rôle de *Naïskos* qui abritait la pierre sacrée que M. Dunand m'a montrée à maintes reprises, déposée non loin de cette chapelle¹⁸.

Quant à l'interprétation mythique des deux registres qui décorent ce « Podium », on peut avouer qu'il s'agit là des scènes trop grecques illustrant un événement heureux accompagné des danses et des chants, mais sans y voir le maître de la place, Echmoun, ou du moins sa partenaire Astarté.

Enfin, ne s'agit-il pas là d'une chapelle construite en l'an 23 de l'ère tyrienne par un sidonien, ou même un tyrien, en signe de remerciement pour un vœu exaucé, ou une guérison obtenue, et que ce « Podium » fut commandé ou importé de la Grèce, en commémoration de cet événement heureux? La réponse se trouve dans la chapelle avoisinante. En effet, cette chapelle, qui prolonge la première vers le nord, est dotée aussi d'un trône engagé dans le mur de soutènement où se trouve à ses côtés une pierre gravée du graffiti phénicien suivant: L ADONI « *A mon seigneur ou maître* » (Fig. 7).

La lecture de la lettre « Lamed » qui indique le destinataire, est identifiée sans équivoque, tandis que

15 R. Stucky, *Tribune d'Echmoun. Ein Grieschisher Reliefzyklus des 4 Jahrhunderts, v.chr. in Sidon*, 1984.

16 Suite Pythique, *Hymne à Apollon*, V, 182, traduction de J. Humbert, éd. Belles – lettres.

17 R. Stucky, *ibid.*

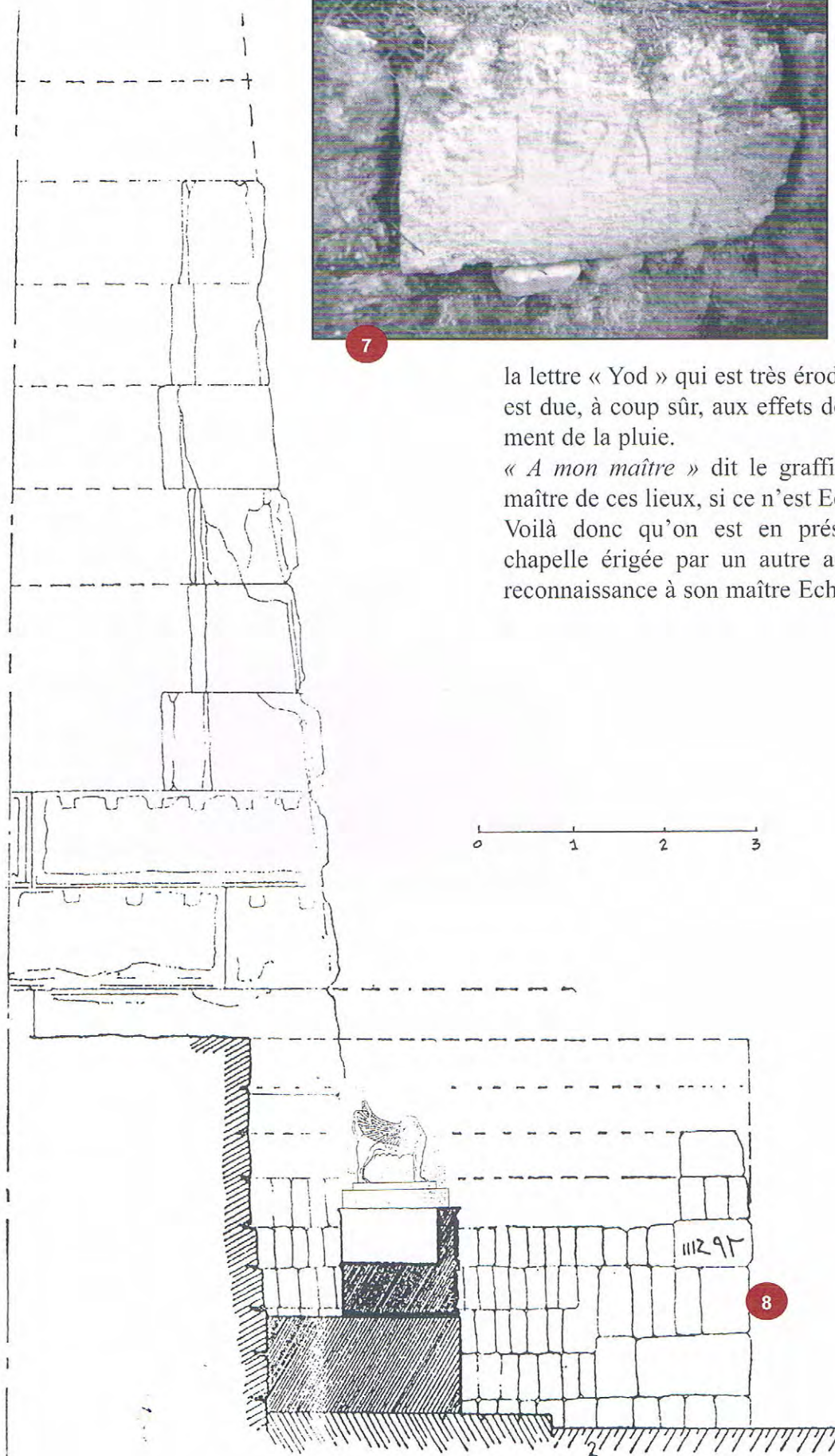
18 M. Dunand: *B.M.B.*, XIX P. 105, 1966. « Plaques en marbre maintenues par des agrafes enveloppant un cippe de pierre sableuse prismatique, sans plus. (Pl. IV, 2)... Cette enveloppe, si soigneusement fabriquée, n'est rien moins qu'un reliquaire qui abritait une pierre sacrée chargée de toutes les forces mystérieuses de la foi et du passé. Nous sommes là devant un dernier acte pieux d'un fidèle d'Echmoun-Esculape, qui aura voulu mettre en sûreté un dernier objet sacré d'une religion en voie d'extinction ».



la lettre « Aleph » est rendue à la grecque comme c'est l'habitude à l'époque hellénistique, le « Daleth » est normal, mais le « Noun » est balafré en sa partie inférieure, et il en est de même pour

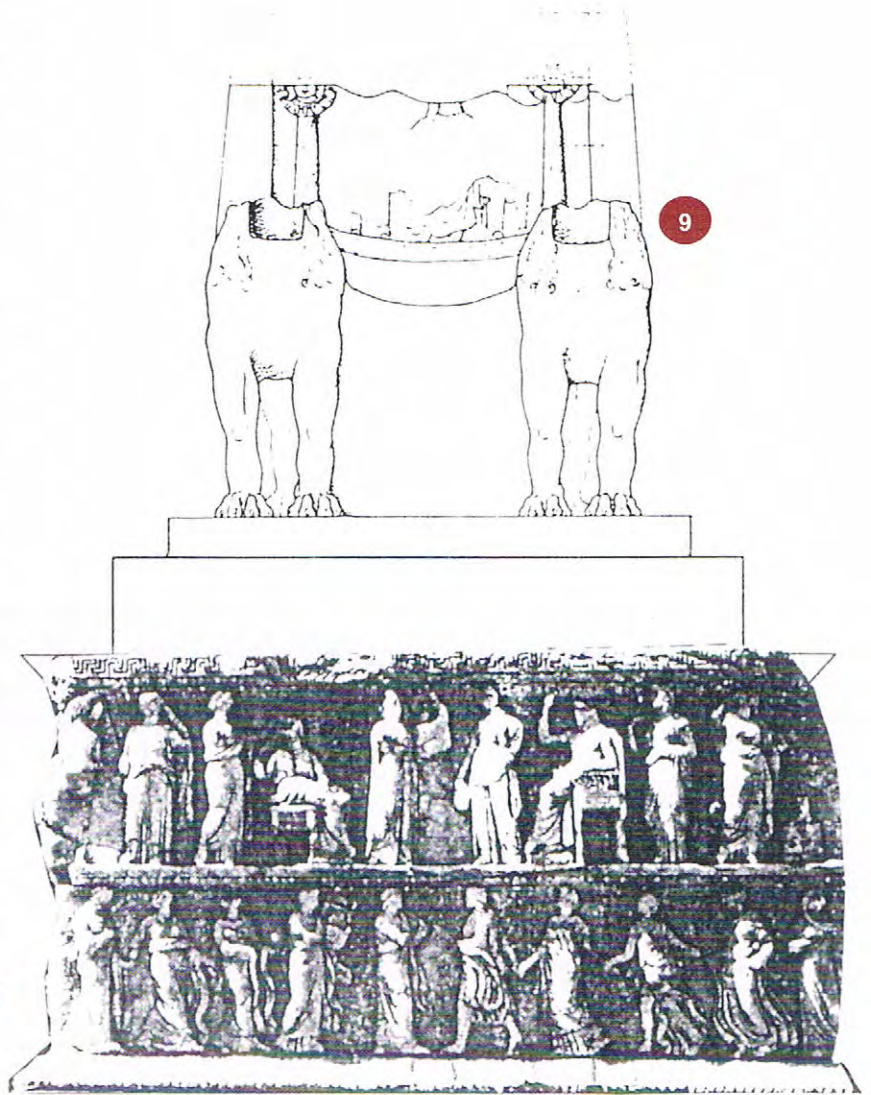
la lettre « Yod » qui est très érodée. Cette anomalie est due, à coup sûr, aux effets de la nature, notamment de la pluie.

« *A mon maître* » dit le graffiti, mais qui est le maître de ces lieux, si ce n'est Echmoun lui-même? Voilà donc qu'on est en présence d'une autre chapelle érigée par un autre adepte en signe de reconnaissance à son maître Echmoun...

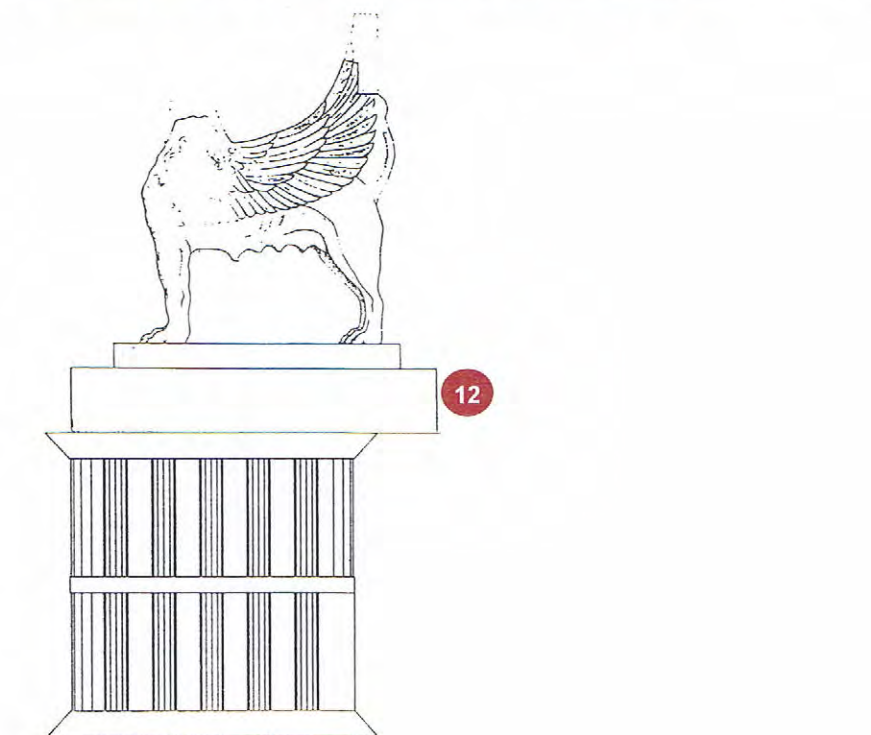


En conclusion on peut déduire que le monument d'Echmoun, en marbre sculpté, appelé à tort tantôt « tri-

bune chorégique » tantôt « autel cultuel à antes », semble jouer en réalité un double rôle: il abritait, d'une part, dans sa cavité, la Pierre Sacrée d'Echmoun, et supportait d'autre part le trône dit d'Astarté. Ce « Podium » (Fig. 9-10, 11, 12), fut dressé contre la colline, non loin de l'Esplanade de Magnificence en l'an 23 de l'ère tyrienne, à l'intérieur d'une petite chapelle qui supplantait avec tant d'autres le Temple Haut des Perses détruit ou tombé en désuétude après l'effondrement de l'empire achéménide.



10



11

